

Groupe Front National - Région Centre-Val de Loire

Orléans, le 4 Octobre 2016,

Communiqué de Presse de Michel CHASSIER,

Président du Groupe Front National

Centrales photovoltaïques de la Région : assez de louvoiement

Cela fait maintenant plus de trois mois que notre groupe a demandé aux services de la Région les devis, études de productibles solaires et études de rentabilité des projets de centrales photovoltaïques que la Région a souhaité installer sur une vingtaine de ses lycées, les finançant à 100% pour 1,2 millions d'euros. Ces documents sont normalement édités bien avant la mise en chantier et il ne fait pas de doute qu'il ne prendrait pas beaucoup plus d'une heure à un stagiaire pour les rassembler.

Pour rappel, nous avons dénoncé lors de la Session Plénière de juin l'achat de panneaux photovoltaïques équipés de cellules chinoises, un choix anti-écologique. En juillet, lors de la Commission Permanente, nous avons proposé un amendement visant à conditionner le financement d'installations d'énergies renouvelables au choix du matériel ayant l'impact CO2 le plus faible, qui aurait eu le double intérêt d'améliorer la performance environnementale des investissements de la Région et de favoriser l'industrie française, en pointe sur le sujet. Cet amendement a été piteusement refusé par la majorité socialiste et écologiste.

Nous avons été patients et nous avons joué le jeu des procédures des services de la Région mais force est de constater qu'il y a une réelle volonté de nous barrer la route. Nous rappelons à François Bonneau qu'il est comptable de ses actions devant les électeurs et qu'il est du droit de l'opposition de contrôler la façon dont certaines dépenses publiques sont réalisées, en particulier lorsque celles-ci dépassent le million d'euros.

Nous nous réservons le droit de saisir le Préfet de Région si ce dossier n'avait pas avancé d'ici à la prochaine session plénière, le 13 octobre.

Le groupe écologiste s'est quant à lui complètement discrédité sur les questions environnementales : après nous avoir certifié à tort en Session Plénière qu'il n'existait plus aucune entreprise française capable de produire des cellules photovoltaïques, celui-ci se réfugie désormais derrière les procédures d'appels d'offres et nous oppose des critères de rentabilité économique pour justifier le choix du matériel chinois, sans jamais nous répondre sur le critère environnemental, au centre de notre argumentaire. Un naufrage.

Michel CHASSIER

